

Décembre 2019

Encadré 1

L'emploi total en France s'est accru d'un million depuis quatre ans

Pour la troisième année consécutive, les créations nettes d'emplois dans l'ensemble de l'économie seront supérieures à 250 000 en 2019 en moyenne annuelle (voir tableau C4 en annexe de ce document). Sur les quatre années, de 2016 à 2019, environ un million d'emplois auront ainsi été créés en France. Il s'agit de la plus forte progression cumulée sur une fenêtre de quatre ans depuis 2008. En outre, ces créations d'emplois sont réalisées cette fois essentiellement dans le secteur salarié marchand. L'emploi non marchand se réduit en effet légèrement sur la période du fait notamment de la baisse du nombre d'emplois aidés et l'emploi non salarié progresse peu (environ + 30 000 en quatre ans).

La forte progression de l'emploi salarié marchand depuis 2016 est due au redressement de l'activité, surtout depuis 2017, mais aussi à l'accroissement du contenu en emplois de la croissance lié aux politiques économiques mises en œuvre. Sur les dernières années, ces politiques ont été essentiellement de deux natures : d'une part, des baisses importantes du coût du travail (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi – CICE) et, d'autre part, les réformes relatives au fonctionnement du marché du travail (loi El Khomri de 2016, ordonnances de 2017).

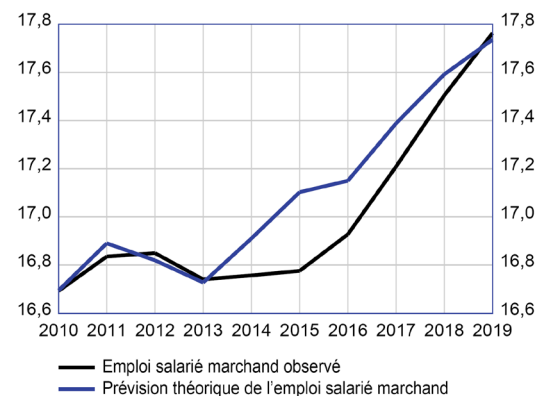
Le graphique ci-contre compare l'emploi salarié marchand observé avec la « cible » ou « prévision théorique » découlant d'un cadre théorique simple (et de la modélisation de long terme retenue dans notre modèle de prévision) dans lequel le niveau de l'emploi marchand dans l'économie dépend du niveau de la valeur ajoutée marchande avec une élasticité 1 et du niveau du coût réel du travail avec une élasticité (estimée économétriquement) à 0,5. Nous intégrons ici le CICE au calcul du coût du travail entre 2014 et 2018.

Cette approche macroéconomique simple ne permet certes pas de déterminer quelle mesure ou réforme, dont les canaux sont multiples, a affecté précisément la dynamique de la valeur ajoutée et du coût du travail et donc de l'emploi. Elle ne décrit pas non plus les mécanismes de court terme qui ont pu écartier la cible et l'observé à partir de 2014 : une phase de « retard de l'emploi » en 2014-2015, une seconde phase à l'inverse de rattrapage à partir de 2016. Elle montre en revanche que le niveau d'emploi marchand atteint en 2019 est très conforme aux deux déterminants que sont la vigueur de l'activité économique et le coût du travail. Au-delà des surprises trimestrielles, les importantes créations nettes d'emploi depuis quatre ans traduisent ainsi bien une amélioration durable de la situation sur le marché du travail. La contrepartie en est mécaniquement un ralentissement de la productivité.

Dans les trimestres ou années à venir, un certain nombre de facteurs sont susceptibles de continuer à soutenir encore les créations nettes d'emplois, en particulier, la transformation depuis début 2019 du CICE en une baisse de cotisations sociales, le renforcement des allègements de charges au voisinage du salaire minimum depuis octobre 2019, et les réformes relatives au fonctionnement du marché du travail (notamment les ordonnances de 2017, la réforme de la formation professionnelle et la réforme de l'assurance chômage).

Emploi salarié du secteur marchand observé et prévision théorique

(niveaux, en millions)



Sources : Insee et calculs Banque de France.